

Madame la Ministre, votre silence devient violence

Madame la Ministre,

Il y a des silences qui en disent long.

C'est ce que nous affirmions collectivement au sein de la tribune "Le budget du silence", signée et relayée par plus d'une soixantaine de réseaux, fédérations et organisations professionnelles de la culture et de l'économie sociale et solidaire début décembre.

Initiée par Les Locales, avec le soutien de la Féarock et de Radio Campus France, dans le cadre de la MCAC - Mobilisation et Coopération Art et Culture, **cette tribune a connu un large écho dans le secteur culturel, et bien au-delà. Elle n'a pourtant fait l'objet d'aucune réponse de votre part, ni de celle du ministre de l'Économie et des finances.**

Pire encore : depuis, les signaux budgétaires s'aggravent. Les baisses annoncées frappent de plein fouet le secteur culturel citoyen dans sa diversité, ainsi que l'ensemble des associations et structures de l'économie sociale et solidaire.

Pourtant, le débat parlementaire sur le projet de loi de finances 2026 a montré qu'**une autre voie est possible**. Nombre de parlementaires se sont mobilisé-es pour sauvegarder notamment le champ culturel. Des amendements transpartisans ont été déposés pour renforcer le budget de la culture, déplaçonner les taxes fiscales affectées au CNM, soutenir les lieux intermédiaires et les festivals, sécuriser l'été culturel, élargir le plan MPMD au-delà des seuls réseaux labellisés, créer un fonds de sauvegarde pour les politiques culturelles territoriales, ou encore soutenir les actions culturelles transversales ou d'éducation artistique et culturelle, notamment dans les territoires ruraux.

Le maintien de l'enveloppe du FSER au niveau de 2025, face au projet de coupe qui pèse sur les radios associatives, a été voté par le Sénat. Le relèvement des montants du FONPEPS, dispositif d'aide à l'emploi dans le spectacle, a quant à lui été voté par la commission finances de l'Assemblée Nationale en nouvelle lecture.

Ces signaux sont clairs : le Parlement exprime une attente forte de protection et de renforcement des politiques culturelles.

Nous vous demandons donc solennellement de soutenir ces orientations et d'assumer une ambition budgétaire à la hauteur des enjeux. Les coupes envisagées menacent en effet directement l'existence même du tissu culturel associatif, pilier de l'intérêt général, de la vitalité démocratique et de la cohésion territoriale.

En ce début d'année, le décret relatif au FONPEPS, s'il reconduit formellement le dispositif pour 3 ans, acte en réalité **un recul majeur**. Nous avons alerté à de nombreuses reprises sur la réduction de près de moitié de son budget et demandé de garantir un niveau de financement correspondant aux besoins réels du secteur, estimés à près de 60 millions d'euros. Or, le décret paru au 30 décembre 2025 abaisse les niveaux d'aide et introduit de nouvelles conditions d'accès, sans concertation aucune avec les organisations professionnelles. Cette décision aura un impact direct sur l'emploi artistique et culturel, sur la structuration des équipes et sur la vitalité culturelle des territoires.

Par ailleurs, les baisses des budgets du ministère de la Culture, notamment des programmes 131 (création) et 361 (démocratie culturelle) laissent craindre des **arbitrages douloureux** au niveau des DRAC. Déjà, des remontées de terrain nous alertent des risques de diminution voire de disparition de certains dispositifs cruciaux pour les structures les plus fragiles.

Nous aspirons à une ambition forte de votre part pour défendre la diversité culturelle, garantir la participation de toutes et tous à la vie artistique et culturelle et protéger les libertés associatives et de création.

À l'approche des élections municipales, un message clair doit être adressé aux élu·es des territoires : l'État doit cesser d'affaiblir les politiques culturelles d'intérêt général et, au contraire, les encourager, les protéger et les renforcer.

Madame la Ministre, nous attendons des actes forts, des engagements précis, des décisions concrètes et des réponses publiques.

Resterez-vous silencieuse face à la gravité de la situation et aux alertes massives du secteur culturel ?

*Cette lettre ouverte a été rédigée le 20 janvier 2025 dans le cadre de la **MCAC-Mobilisation et Coopération Art Culture** à l'initiative de l'**UFISC** et signée par plus de 50 organisations professionnelles des arts et de la culture.*



► Liste des signataires à jour et ressources : www.mobilisationculturelle.org



Signataires

A-CNAREP – Association des Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public

ACTES PRO — Association de compagnies professionnelles de spectacle vivant des Hauts-de-France

AJC – Réseau de la diffusion du jazz en France

ALiCe – Association des Lieux intermédiaires et indépendants du Centre-Val de Loire

CAC – Collectif des Associations Citoyennes

Chorégraphes Associé.e.s – syndicat des auteur·trices chorégraphes

CIPAC – Fédération des professionnels de l'art contemporain

CITI – Centre International pour les Théâtres Itinérants

CNFR — Confédération Nationale des Foyers Ruraux

CNRA - Confédération Nationale des Radios Associatives

Collectif Musiques et Danses du Monde en Ile-de-France

Coop Culture – réseau des CAE Culture

FAMDT – Fédération des acteurs et Actrices des Musiques et Danses Traditionnelles

FEDELIMA – Fédération des lieux de musiques actuelles

Fédération des arts de la Rue – Auvergne Rhône-Alpes

Fédération inter-régionale Mouvement HF+

FEMA – fédération musiques actuelles Bourgogne-Franche-Comté

FERAROCK – Fédération des radios associatives musiques actuelles

FéRue - Fédération des arts de la rue en Île-de-France

FEVIS - Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés

FNAR – Fédération Nationale des Arts de la Rue

FNGEC – Fédération Nationale des Groupements d'Employeurs Culture

FRAAP – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens et plasticiennes

Fracama – Fédération Musiques Actuelles Centre-Val de Loire

France Festivals – Fédération des festivals de musique et du spectacle vivant

Futurs Composés – Réseau national de la création musicale

Grand Bureau – réseau des musiques actuelles en Auvergne-Rhône-Alpes

Grands Formats – Fédération des grands ensembles et collectifs de jazz et musiques improvisées

HAUTE FIDÉLITÉ – pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France

KOLET' – Réseau d'acteur·rice·s culturel·le·du spectacle vivant de La Réunion

Le Pôle – Réseau Musiques Pays de la Loire

Le Pôle spectacle vivant des Pays de la Loire

Les Allumés du jazz

Les Locals – Collectif pour des projets en campagne, le développement local, l'autonomie et l'impertinence

OCTOPUS – Fédération des Musiques Actuelles en Occitanie

OPALE

Pôle Nord, fédération des Arts de la rue et de l'espace public des Hauts-de-France

POPP – collectif Pour l'Observation Participative et Partagée

PRMA Réunion – Pôle Régional des Musiques Actuelles de la Réunion

Radio Campus France – Fédération nationale de radios associatives étudiantes

Réseau Actes If – lieux intermédiaires et indépendants en Ile-de-France

RIF - Réseau des Musiques Actuelles en Île-de-France

RIM – Réseau des Indépendants de la Musique

RNCAP — Réseau National du Conte et des Arts de la Parole

Scènes d'enfance - ASSITEJ France

SMA - Syndicat des Musiques Actuelles

SUPERMAB — Espace de coopération pour les musiques actuelles en Bretagne

THEMAA – Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et Arts Associés.

UFISC – Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

Zone Franche, le réseau des Musiques du Monde



MOBILISATION &
COOPÉRATION

Art & Culture

Les précédents communiqués MCAC :

- ▶ Le budget du silence. Ne laissons pas la France perdre ses voix - 04/12/25
- ▶ Investir dans ce qui nous tient ensemble : pour un grand plan de revitalisation culturelle, sociale et solidaire ! - 24/07/25
- ▶ Nouvelles baisses budgétaires : la défense de la diversité culturelle et des initiatives citoyennes est une nécessité ! - 21/05/25
- ▶ Alerte sur la diversité artistique et culturelle ! La politique du gouvernement se fera-t-elle avec ou contre la culture dans les territoires ? - 21/01/25
- ▶ La déclaration d'intention de la MCAC..

Née dans le contexte de la crise COVID et relancée en avril 2025, la **Mobilisation et Coopération Art & Culture (MCAC)**, coordonnée par l'**UFISC**, s'est imposée comme un espace de mobilisation, de coopération, de veille et de plaidoyer, qui rassemble plus de cinquante près de quatre-vingt fédérations, réseaux et organisations professionnelles du secteur artistique et culturel (→ [lire la déclaration d'intention des organisations participantes](#)).

Face aux politiques d'austérité et aux attaques réactionnaires qui fragilisent aujourd'hui l'ensemble du champ associatif et de l'intérêt général, la MCAC appelle à une réponse collective et alerte sur un véritable plan social à bas bruit, qui menace l'ensemble de l'écosystème culturel et artistique en même temps que les droits culturels et les libertés fondamentales (→ [lire le communiqué du 24 juillet 2025 "pour un grand plan de revitalisation culturelle, sociale et solidaire !"](#)).

▶ **Liste des signataires à jour et ressources :**

www.mobilisationculturelle.org

